**Question :**

**J’habite dans le village et lorsque je vais à la mosquée pour la prière, je vois sur le chemin des jeunes qui ne prient pas et je les salue. Ai-je un péché à faire cela ?**

**Réponse :**

Tu n'as pas de péché. Il est légiféré pour toi de les saluer ainsi que de leur commander le convenable et leur interdire le blâmable. Dis-leur : « Ô serviteurs d'Allah, la prière, la prière ! Placez votre confiance en Allah. Rejoignez la prière. Le mouadhin a fait l’appel à la prière. » Tu les conseilles, leur commandes le convenable, et les salues. Tu commences par les salutations puis tu leur commandes le convenable et les conseilles en disant : «

Implorez l’aide d'Allah. Dirigez-vous vers la mosquée. Qu’Allah vous bénisse. Qu’Allah vous guide. Qu’Allah vous réforme » Et autres parmi les belles paroles.

[Fin de la réponse de l’éminent Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz, qu’Allah lui fasse miséricorde]

Source :
https://binbaz.org.sa/fatwas/17514/%D8%AD%D9%83%D9%85-%D8%A7%D9%84%D9%82%D8%A7%D8%A1-